

**Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024

Délibération n° 2024/09/3

Date de la convocation : 20 septembre 2024	La séance débute à 18h30 et se termine à 19h00	Acte exécutoire à compter du : 30 septembre 2024	Affichée en Mairie le : 30 septembre 2024
-----------------------------------------------	------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------	-------------------------------------------------

Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

Étaient présent(e)s (20)

M. FOURNIER Lionel, Président	Mme KEUVREUX Anita	M. PELTIER Xavier
M. RISSER Charles	Mme COLOMBEY Fabienne	M. DOLBEAU Jonathan
Mme WAGNER Veronica	M. CHARO Michel	Mme GATTO Josiane
M. NOBILE Didier	M. RUPPERT José	Mme INTERRANTE Rose Marie
Mme MUHLMANN Aude	M. BARBARAS Pascal	M. VILLA Victor
M. DUMON Joël	Mme BALZER Lise	Mme STEINBACH Danielle
Mme KRAOUCHE Bakhta	Mme DA ROCHA Maria	

Étaient absent(e)s avec procuration (9)

Mme MACAIGNE Christèle procuration à Mme WAGNER Veronica
M. MARRELLA Vincent procuration à M. DUMON Joël
Mme OUTOMURO Clotilde procuration à M. RISSER Charles
M. SAUDRY Thierry procuration à M. NOBILE Didier
Mme BENCI Monique procuration à Mme DA ROCHA Maria
M. IORFIDA procuration à M. RUPPERT José
M. IAFRATE Michel procuration M. PELTIER Xavier
Mme MOLINA Angélique procuration M. DOLBEAU Jonathan
M. BEN ARIF Samir procuration à Mme INTERRANTE Rose Marie

Était absent(e)s excusé(e)s (0)

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU Jonathan

3. Contrat « Ambition Moselle »

Le contrat Ambition Moselle est un dispositif de soutien financier à l'investissement aux collectivités territoriales proposé par le Département de la Moselle sur la période 2020-2025.

Considérant que 3 projets maximum doivent être identifiés et peuvent faire l'objet d'un soutien financier, la commune a souhaité solliciter le financement du Département pour la réalisation des projets suivants :

Projet 1 : Réfection d'un terrain en gazon synthétique et d'une piste d'athlétisme.

Projet 2 : Isolation thermique groupe scolaire.

Projet 3 : Fus@e.

Chaque projet fera ensuite l'objet d'une notification de subvention, qui précisera le montant de l'aide ainsi que les modalités de versement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le contrat AMBITION MOSELLE et ses modalités.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat AMBITION MOSELLE approuvé par la commission permanente du Département du 10 juin 2024 ainsi que les conventions opérationnelles qui en découleront pour chaque projet ;

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 27 septembre 2024

Le Maire,




Lionel FOURNIER
(Moselle)

Secrétaire de séance,



Jonathan DOLBEAU